

Conseil municipal | Séance du 25 juin 2026

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-06-25-6 | Mission locale de l'agglomération rouennaise -
Désignation d'un représentant de la Ville
Sur le rapport de Monsieur Joachim Moyse**

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 30

Date de convocation : 19 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le 25 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Raja Abidi, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Robin Durand, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Monsieur David Fontaine.

Etaient excusé-es :

Madame Laetitia Dos Santos.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

PP5-P : "Emanciper, éduquer et réussir" / partenaires et acteurs locaux

Dans le cadre d'une approche globale des problématiques de la jeunesse, les activités principales de la Mission locale concernent l'accueil, l'information, l'orientation, le conseil, l'accompagnement du public, l'ingénierie de projet et la mise en œuvre d'un observatoire de la situation des jeunes de l'agglomération.

La Mission locale intervient dans le domaine de la formation et de l'emploi, mais aussi dans le champ de l'accès au logement, aux transports, aux soins, aux droits, aux loisirs et à la culture. Elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques locales d'insertion professionnelle et sociale mobilisant les moyens de l'Etat, ceux des collectivités territoriales et des autres partenaires.

Elle sensibilise les partenaires aux problèmes de vie quotidienne des jeunes, lutte contre l'exclusion, apporte une aide aux jeunes dans les domaines de la santé, du logement, des loisirs, de la culture, de la formation, de la qualification, de l'emploi.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Les statuts de l'association,

Considérant :

- Qu'il convient de désigner un représentant de la Ville en tant que membre actif de l'association,

Décide :

- De désigner Madame Najia Hasna pour représenter la Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray au sein de la Mission locale de l'agglomération rouennaise.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 26/06/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260625-lmc144238-DE-1-1

Affiché ou notifié le 29 juin 2026